

ABONNEMENT.
Edition ordinaire, ... \$1 0 0, par année
Idem de la semaine, ... 0 10 0, " "
On peut s'abonner pour six mois, mais pas pour une
année de temps moindre.
L'abonnement datant toujours du premier du mois.
Le prix est invariablement payable tous les six mois et
d'avance.

Vol. I.

MONTREAL, LUNDI MATIN, 22 MARS 1852.

No. 20.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 25. 6d. pour la première in-
sertion, et 7d. pour chaque suivante. Dix lignes et au-
dessus, 35. 4d. pour la première insertion, et 10d. pour
chaque suivante. Au-dessus de dix lignes, 4d. par ligne
pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque
suivante.
Tout ordre pour les annonces doit être fait par écrit.

MAISONS A LOUER.

A LOUER.
ET possession de suite, CINQ BU-
REAUX situés sur la rue St. Vincent.
Aussi
Une maison en pierre de taille à trois étages,
avec deux Magasins et logements situés sur la
Place Jacques Cartier.
S'adresser au propriétaire.
18 mars 1852.

A LOUER.
UNE maison en brique (peinte) à trois
étages, dans la rue St. Lambert entre la
rue Craig et la rue des Fortifications.
Il y a au rez-de-chaussée un vaste bureau, avec
une porte privée.
— DE PLUS —
Une maison en brique à deux étages, dans la
rue des Fortifications, seconde maison de la rue
St. Lambert.
— A US —
Une grande bâtisse en pierre à deux étages,
cette maison est occupée par une fabrique (Maison)
avec une grande cour, dans la rue St. Urban, ad-
joignant les maisons en pierre de taille de M. La-
roque, au coin de la rue Laquette. Il y a une
petite maison qui peut être occupée comme
résidence. Loyer très bas.
S'adresser à
ALFRED PHILLIPS,
No. 304 rue St. François Xavier.
15 mars.

A VENDRE OU A LOUER.
UN COTTAGE et JARDIN, un peu
au-delà de la Barrière de la Côte des Neiges,
adjoignant la propriété de feu D. P.
Ross, écr.
S'adresser à
CARTER, KERRY ET CIE,
Rue St. Paul.
15 mars.

A LOUER.
UNE petite maison en brique à deux étages,
dans la rue Amherst, (Faubourg
Québec), maintenant occupée par M.
Popham. Loyer à bas prix.
S'adresser au propriétaire.
G. REINHARDT,
No. 7, Marché Bonsecours.
15 mars.

A LOUER.
LE THEATRE DE SOCIÉTÉ (Garrick
Club Theatre) dans la rue St. Jean-
Baptiste, avec une belle salle.
JOSEPH LEVEY,
No. 50 rue Notre-Dame.
15 mars.

A LOUER.
DEUX MAISONS, bien situées pour des
familles qui désiraient passer l'été à
la campagne, dans le village de Terre-
bonne.
S'adresser à ce Bureau, ou sur les lieux au pro-
priétaire.
EDOUARD MASSON.
11 mars 1852.

A LOUER.
UNE magnifique terre, bien bâtie, sur le
front de la Rivière, et le marécage,
dans le village de Terrebonne.
S'adresser à Terrebonne au propriétaire.
EDOUARD MASSON.
11 mars 1852.

A VENDRE OU A LOUER.
CINQ MAGASINS bien construits et bien si-
tués au coin des rues St. Paul et St.
Jean Baptiste, appartenant à J. T. Ba-
rrett, écr., convenant à des Magasins de fer en
gros ou en détail, occupés comme tels pendant
plus de trente ans.
Conditions de vente très libérales, loyer très ré-
duit. Pour plus amples informations voir
C. DORWIN,
Rue St. François Xavier.
11 mars 1852.

A VENDRE OU A LOUER.
CINQ BATISSES anciennes et bien con-
struites, occupées par feu D. A. Grant,
écrit, situées sur une des meilleures rues
de la ville. Le MAGASIN est solidement bâti en
pierres et couvert en fer blanc, avec une vaste
cour, et hangar. Il y a aussi une bonne MAISON
de RÉSIDENCE qui ferait un excellent magasin
en gros ou en détail de poterie ou de ferronnerie.
S'il se présente un locataire convenable et per-
manent, on y fera les réparations qui pourraient
lui convenir. Les conditions de la vente seront
libérales, et le loyer modéré. Pour plus amples
informations voir
C. DORWIN,
Montréal,
ou J. U. RITTER,
R. U. RITTER,
Trois-Rivières.
11 mars 1852.

A VENDRE OU A LOUER.
UNE BONNE MAISON de RÉSIDEN-
CE, CONSTRUITE avec bon ma-
teriel. Conditions très libérales, loyer réduit.
C. DORWIN,
Montréal
ou WILLIAM CHAMBLISS,
Sorel.
11 mars 1852.

A VENDRE OU A LOUER.
UN COTTAGE très COMMODE et
construit avec JARDIN planté d'ar-
bres FRUITIERS, au village Chambliss.
Conditions faciles, loyer réduit.
C. DORWIN,
Montréal,
ou M. HACKITT,
Chambliss.
11 mars 1852.

MAISON A LOUER.
LA MAISON dans la rue St. Pierre,
maintenant occupée par MM. Asson
et Ryan, Ferblantiers, comme résidence,
Boutique et Magasin, avec une petite maison par
derrière. S'adresser à
JOHN JORDAN,
A la Douane.
8 mars 1852.

A LOUER.
DEPUIS le premier Mai Prochain.
CETTE MAISON DE BOIS A UN
ÉTAGE, avec ÉCURIE, REMISE et
PUITS toujours d'eau — un JAR-
DIN et un petit CHAMP, occupée par M. et
R. LACASSE, dans le Chemin Papineau, en face de
la demeure de feu Wm. HALL, écr.
S'adresser au propriétaire.
MILES WILLIAMS,
Rue du Collège.
8 mars.

A VENDRE OU A LOUER.
CETTE VOUTE EN PIERRES, à
l'ÉCURIE du Feu connue sous le
nom de "NORTH WEST" voisine de la
Fonderie de l'Aigle, Griffithtown, faisant face aux
rues KING ET QUEEN, et occupée dernièrement
comme Magasin de l'Inspection.
S'adresser à
HENRY VENNOR ET CIE,
3, rue St. Sacrement.
1er mars 1852.

A LOUER.

Cette excellente position de commerce
dans la RUE ST. PAUL, adjoignant au
Marché Bonsecours et aux casernes, et
occupée pendant les six dernières années par M.
Sutherland comme Établissement d'Épicerie ou
Gros et en Détail.
— A US —
Un magasin avec logement, RUE NOTRE-
DAME, en face de l'ancienne Chambre du Conseil
de Ville, et maintenant occupé par M. Cunningham,
papierier.
— ET —
Un magasin, Rue St. Marie.
Une maison, Rue St. Nicolas Tolestin; et
L'auvergne "Old Black Horse," Rue de l'Eau.
A louer le tout au premier de Mai.
S'adresser au Propriétaire.
4 Mars 1852.

A louer au 1er Mai prochain.
UNE de ces MAISONS EN PIERRE de
TAILLE de première classe, Place
Callander, rue de la Montagne. S'adres-
ser à
D. STEWART ET FILS,
2241, rue St. Paul.
1er mars 1852.

A LOUER.
LES MAGASINS, dans les Bâtisses de
l'ÉCURIE de l'Église, occupés par MM. J. B. Smith et Cie,
à l'exception d'un premier étage sur la levée.
Ces propriétés sont propres à un commerce en
gros de toute espèce, et pour la situation ne le cé-
dent en rien à aucune autre dans la ville. Loyer
peu élevé. S'adresser à
ALEX. BRISON,
1er mars 1852.

A LOUER.
CETTE MAISON A TROIS ÉTAGES en
pierre, dans la rue St. Jean Baptiste, en face de
Joseph, près de McGill — résidence com-
mode pour une famille respectable. Possession au
1er de mai. S'adresser à
M. CAMPBELL,
30, rue St. François-Xavier.
1er mars 1852.

PROPRIÉTÉS SUPERBES A LOUER.
S'adresser à LEEMING ET SABINE.
UNE MAISON, dans la rue St. Jean-
Baptiste, propre à une
famille, ou facilement divisée en Bu-
reaux.
Aussi:
ÉCURIES de LOUAGE: La propriété ci-
devant occupée par feu M. Robinson, rue St. Jean
Baptiste, avec tout ce qui est nécessaire pour une
écurie de louage sur un grand pied. S'adresser à
LEEMING ET SABINE.
26 février 1852.

A VENDRE OU A LOUER.
MANUFACTURE A VAPEUR.
L'ÉCURIE de l'Église, occupée par feu M. Robinson, rue St. Jean
Baptiste, avec tout ce qui est nécessaire pour une
écurie de louage sur un grand pied. S'adresser à
LEEMING ET SABINE.
26 février 1852.

Vente par autorité de Justice.
SERONT vendus, LUNDI le CINQ d'avril pro-
chain, à la porte de l'Église de la paroisse de
St. Jacques, à ONZE heures du matin, au plus
haut offrant et dernier enchérisseur, les IMMEU-
BLES ci-après désignés, situés dans la dite paroisse
de St. Jacques, sur la seigneurie de St. Sulpice,
dépendant de la communauté de biens qui a été
entre feu Russell Twiss avec dame Permelia Hall,
savoir:
1. Un terrain contenant quatre arpents de
front sur sept arpents de profondeur, tenant par
un bout à la rivière du Lacouren, par l'autre bout
au chemin de la Reine, d'un côté à la terre ci-
après désignée, et de l'autre côté à la terre de
Lundy, bûte de maison, grange et dépendances.
2. Une terre contenant trois arpents de front
sur vingt-cinq arpents de profondeur, tenant de
l'ouest au chemin de la Reine, et de l'est au che-
min de la Reine, d'un côté à la terre ci-après
désignée, et de l'autre côté à la terre de Lundy,
bûte de maison, grange et dépendances.
3. Un terrain contenant deux arpents de front
sur neuf arpents de profondeur, tenant devant au
chemin de la Reine, en profondeur au dit Ri-
chard, d'un côté à la terre ci-après désignée, et
de l'autre côté à la terre de Lundy, bûte de maison,
grange, boutique et dépendances.
Les conditions seront données le jour de la
vente, et avant on pourra les connaître en s'adres-
sant à St. Jacques, au Notaire Soufflard, et à
St. Jacques, au Notaire Soufflard.
A. DUGAS, N. P.
St. Jacques, ce 13 mars 1852.

EAU DE PLANTAGENET.
CERTIFICAT.
PAR une longue expérience de leurs excellents
effets comme altérant, et dans beaucoup de
maladies particulières aux saisons de l'été, du
printemps, j'ai trouvé l'usage de l'Eau de Plantage-
net à la fois précieux et sans danger. J'ai
remarqué leurs effets bienfaisants sur beaucoup
de malades de l'Hôtel-Dieu, spécialement
durant les mois où le système est relâché, et je
crois que, comme breuvage du printemps et de
l'été, ces eaux sont d'un grand secours, et leurs
effets salutaires et bienfaisants sur toutes les clas-
ses et toutes les conditions de la société. Je les
recommande comme un tonique exquis et fortifi-
cant, et leur usage ne peut être fait avec une
fréquence et un abandonnement.
P. A. C. MUNRO, M. D.,
Médecin de l'Hôtel-Dieu, et
professeur de Chirurgie à l'École de mé-
decine.
CETTE eau se vend à Montréal, au seul dé-
pôt de la Place d'Armes, No. 4, par A. Main.
Il en arrive de fraîche date, fois par semaine, à
ce dépôt.

TRANSPORT.
LACS ONTARIO ET ERIE
ou
BAIE DE QUINTE,
FLEUVE ST. LAURENT
ET
OTTAWA, CANAL DE BYTOWN ET RIDEAU.
LES Soussignés, des l'ouverture de la naviga-
tion, ce printemps, seront prêts à recevoir
des EFFETS à leurs VOUTES, BASSIN DU CA-
NAL, pour les transporter à tous les Ports sur les
Lacs Ontario et Erie, ou Fleuve St. Laurent et
Baie de Quinte, aussi bien qu'à toutes les places
sur l'Ottawa, et le Canal de Bytown et des Ri-
deaux.
Leurs arrangements sont tels que tous les effets
qui seront commis à leurs soins seront débarqués
et rembarqués avec diligence, et aux prix cou-
rants, les moins élevés.
F. CLEMON ET CIE.
4 mars 1852.

LITTÉRATURE.

FLEUR DES BOIS.
PAR FENIMORE COOPER.
TRADUCTION DE LA REDOLLIÈRE.
CHAPITRE XXII.

Le capitaine songeait sérieusement au pro-
jet qu'il avait énoncé en plaisantant. Si sa
vie eût été soumise à l'épreuve, son orgueil mili-
taire l'eût retenu à la Roche. Mais il ne pou-
vait compromettre le salut de sa famille en
soutenant un siège contre des forces dix fois
plus considérables que les siennes. Immédia-
tement après le déjeuner, il manda Joyce dans
la bibliothèque.
— Je suppose, sergent, lui dit-il, que vous
connaissiez la dernière ressource qui reste à
un commandant de place quand il ne peut ré-
sister à l'ennemi.
— C'est la retraite, Votre Honneur.
— Vous avez deviné juste. Mon intention
est d'évacuer la Roche, et de tenter une mar-
che dans le bois profond que d'exposer les ob-
jets de mon affection aux dangers d'un as-
saut nocturne.
— Votre Honneur m'a-t-il envoyé cher-
cher pour me donner des ordres en consé-
quence, ou pour me demander mon avis? dit
Joyce après un moment de réflexion.
— C'est pour vous demander votre avis.
— Je suis donc autorisé à vous parler li-
brement, capitaine Willoughby, comme je
serais obligé de vous obéir si vous me char-
gez d'accomplir vos desseins. Je crois qu'il
est contre les règles de la guerre d'évacuer
une place bien approvisionnée sans avoir sou-
tenu un assaut. A la vérité, nos rangs sont
affaiblis par les désertions, mais il est sans
exemple qu'une forteresse ait capitulé pour
quelques déserteurs. Une retraite avec des
femmes et des enfants est une opération dan-
gereuse, et les dames soutiendraient difficile-
ment les fatigues d'une si longue marche; car
nous avons des déserts à traverser avant d'ar-
river à la Mohawk.
— Je ne songe pas à entreprendre ce vo-
yage, Joyce; vous savez qu'il y a trois ans,
quand nous avons défriché pour faire un pâtu-
rage, j'ai fait bâtir une hutte à un mille d'ici,
sur le flanc de la montagne. Si nous parve-
nons jusque-là, il est aisé d'y rester un mois
tranquilles. Nous pouvons emporter avec
nous des hardes et des provisions, et même
emmener quelques vaches.
— Cet arrangement rend vos plans plus fa-
ciles à exécuter, et je me range à votre opi-
nion.
— Je compte faire mes préparatifs pendant
le jour, et à la nuit tombante, me retirer en
longeant les palissades jusqu'au ruisseau...
— Qu'avez-vous, Jamie, dit-il, que vous
avez quelque chose à communiquer.
— Jamie Allen était entré avec tant de pré-
cipitation qu'il avait oublié de frapper.
— Criez-vous, s'écria-t-il, que nos gens
sont rentrés dans leurs cabanes, qu'ils y ont
allumé du feu et qu'ils vont cuire leurs ali-
ments, comme si la vallée était dans son
état normal?
— Est-il possible! s'écria le capitaine.
S'il en était ainsi, sergent, nous hâterions
l'heure de notre sortie; je ne me soumettrais
jamais à un pareil outrage.
Le capitaine était trop impatient pour perdre
le temps en paroles; et, prenant son cla-
peau, il monta sur la galerie pour voir ce qui
se passait.
— Tenez, dit Jamie, il y a de la fumée
au-dessus de l'habitation de Joel et du loge-
ment de son cousin Seth; et voilà l'endroit
qui cueille tranquillement des oignons dans
son jardin.
Le capitaine Willoughby ne marqua rien; il
se contenta de regarder, et il le pointa du doigt
qu'on lui indiquait.
— Par saint Georges, vous avez raison!
s'écria-t-il; et j'aperçois Joel en personne,
qui examine une houe avec autant de tran-
quillité que s'il était le propriétaire du do-
maine.
Après un examen plus attentif, on consta-
ta la présence de tous les déserteurs, ex-
cepté Michel O'Hearn. Ils avaient repris avec
leurs familles possession de leurs cabanes
respectives. Bien plus, ils s'étaient remis
à leurs travaux habituels: à avoir traité
les vaches, on avait donné à manger aux
bestiaux et à la volaille; et chaque maison-
nette faisait les préparatifs ordinaires du dé-
jeuner. Le capitaine fut tellement absorbé
par cette scène extraordinaire qu'il demeura
une heure entière en observation.
On avait labouré à moitié un champ des-
tiné à recevoir du blé d'hiver. Joel s'y
rendait après son déjeuner, et trois charrettes
yurent bientôt à l'ouvrage, avec autant de
régularité que si aucun événement n'avait
troublé le calme de l'étang des castors. On
entendait dans la forêt le bruit des laches
des bûcherons qui coupaient du bois pour la
provision de l'hiver; et des ouvriers, qui
avaient commencé à creuser un fossé, furent
bientôt occupés à jeter la terre avec leurs
pelles.
— Le diable n'y comprendrait rien, dit le
capitaine. Voilà des gaillards qui travaillent
comme si leur vie était distribuée leur
tache, et avec une diligence inaccoutumée.
Qu'ils ne soient pas à portée, je serais
persuadé qu'ils se disperseraient par une dé-
charge.
— On courrait risque de tuer les bestiaux
aussi bien que les hommes, dit l'écosais,
qui ne perdait pas de vue l'économie domes-
tique.
— C'est vrai, Jamie, et d'ailleurs il me se-
rait pénible de faire feu sur des hommes qui
hier encore étaient à mon service. Il me
semble, Joyce, que ces coquins n'ont pas
d'armes!
— Pas un mousquet, Votre Honneur; je
l'ai remarqué de prime abord. Les sauva-
ges se seraient-ils retirés?
— Non; car Joel et les siens n'auraient
pas manqué de les accompagner. On se
propose, sans doute, de nous attirer dans une
embûche.
Pendant que temps, Joyce contempla
cette scène silencieusement; puis il s'appro-
cha du capitaine en faisant gravement le sa-
lut militaire.
— S'il plaît à Votre Honneur, dit-il, je
détacherai quelques hommes qui s'empara-
ront de deux ou trois de ces déserteurs, et
nous pourrions ainsi connaître leurs intentions
secrètes.
— Vous parlez de détachement, Joyce?

Où sont donc les troupes que vous vous pro-
posez d'employer?

— Mais, Votre Honneur, voici Jamie et
Plume l'Ancien qui pourraient tenter une sor-
tie, si vous aviez la bonté d'ordonner au ca-
poral Blodgett et aux noirs de former une
arrière-garde pour soutenir au besoin.

— Cette disposition laisserait le capitaine
Willoughby pour tout garnison, dit le capi-
taine. Je vous remercie de votre offre, ser-
gent, mais la prudence ne permet pas de
l'accepter. Strides et ses compagnons sont
des misérables capables de tout...
— Non n'est plus vrai! s'écria la voix
bien connue de Michel O'Hearn, qui passa
subitement la tête par la lucarne du grenier.
On n'en peut rien attendre de bon, et si j'é-
tais par les pieds, et je les jetterais tous à la
rivière pour les laver de leurs péchés.

En prononçant ces mots, Michel était
monté sur la plate-forme, et relevait son pan-
talon. Son visage avait une expression de
ruse grossière relevée par celle de la pitié et
de la bonhomie. Joyce s'attendait à re-
cevoir l'ordre d'appréhender au corps le fu-
gitif; mais, d'un seul coup d'œil, le capitaine
put se convaincre de la bonté de l'ir-
landais.

— Votre conduite nous a étonnés, O'Hearn!
dit le capitaine en affectant la sévérité.
Non-seulement vous avez déserté, mais en-
core vous avez laissé échapper un prison-
nier confié à votre garde. En outre, la
manière dont vous êtes entré dans la maison
a besoin d'être expliquée. Avant de prendre
un parti à votre égard, j'écouterai ce
que vous avez à dire.

— Je ne demande pas mieux que de par-
ler. Ce sauvage Nick n'est-il pas un être
bien singulier! Je veux bien que le diable
l'emporte si l'on trouve son pareil dans
toute l'Amérique. Je suppose, sergent, que
vous vous êtes figuré que j'allais rejoindre
M. Joel et ses pareils.

— Je vous ai assigné sur mon rapport,
O'Hearn, comme ayant abandonné votre
poste.
— Mon poste! Si j'y étais resté, je ne
rapporterais pas de nouvelles du major, de
M. Woods, des sauvages et du reste de la
bande.

— Vous avez vu mon fils! Michel.
L'Irlandais prit un air de mystérieuse im-
portance, et désigna du doigt la sentinelle et
Jamie.

— Le sergent est de la famille, dit-il après
avoir complété sa pantomime en portant un
doigt à ses lèvres. Mais il n'est pas conve-
nable de crier nos secrets à tout le voisinage.

— Eh bien, O'Hearn, accompagnez-nous
à la bibliothèque, et nous entendrons votre
rapport.
— Joyce sera bien étonné! dit Michel,
qui continuait à parler en marchant, il n'os-
ra plus me parler de ses campagnes. Je l'ai
surpassé, je suis cent fois plus fort que lui.
Quel habile sauvage que ce Nick!

— En premier lieu, O'Hearn, reprit le
capitaine quand ils furent tous les trois seuls
à la bibliothèque, quels sont les motifs de
votre désertion?
— De ma désertion! Pouvez-vous croire
que j'aie voulu quitter Votre Honneur, et
madame, et vos charmantes filles, et le petit
enfant?

Ces mots furent prononcés avec tant de
naturel et de vérité, que le capitaine n'eut
pas la force de réputer sa question. Il sen-
tit même une larme sourdre dans ses yeux
et rendit aussitôt sa confiance à l'Irlandais,
dont la conduite lui semblait toutefois inex-
pliquable.

— Votre Honneur n'a pas daigné me ré-
pondre! reprit Michel O'Hearn, qui voulait
avoir le cœur net des accusations de son
maître.

— Mais, s'il faut parler franchement, Mi-
chel, votre évasion subite était propre à
éveiller mes soupçons, d'autant plus que
vous emmeniez avec vous le Tuscaraora.
— Mes intentions étaient bonnes, et, d'ail-
leurs, je n'ai pas emmené le Tuscaraora avec
moi; c'est lui qui m'a emmené avec lui.

— Je suis d'avis, dit le sergent Joyce en
souriant, de remplacer le nom de Michel
O'Hearn sur le contrôle et de ne lui faire
aucune diminution de la paye.

— J'y consens, Joyce; il nous faut aussi
avoir des recrues en lui; et il déserte avec
plusieurs années de privilèges de l'armée.
— Ça, c'est facile: Nick m'a donné quatre
petits morceaux de bois, dont chacun raconte
une histoire à sa manière. Voici le premier,
et il signale: dites au capitaine comment
nous sommes évadés par la fenêtre; com-
ment vous avez failli vous casser le cou,
parce que le pied vous a glissé; comment
vous avez attaché les draps au trou; com-
ment Nick vous a montré un trou par lequel
nous sommes sortis tous les deux.

Michel s'interrompit pour rire aux éclats.
— Jetez maintenant cette baguette, reprit
M. Willoughby, et dites-moi où est le trou
dont vous parlez.

Michel regarda la baguette avec hésita-
tion.
— Non, répondit-il, je ne la jeterai pas.
Si Votre Honneur le permet, sans vous avoir
dit par quels moyens nous avons atteint les
bois ou nous étions cachés comme deux ti-
gers de forêt dans une meule de foin. Que
ce Nick a de talent pour se cacher!

— Poursuivez donc, dit le capitaine qui
savait qu'il était inutile de contraindre un
homme de ce caractère dans l'énocation de
ses pensées.

— Je vous ai conté mon évasion; et le se-
cond morceau de bois m'avertit de vous en
dire les motifs. Nous étions seuls dans la
chambre du chapelain, sans avoir envie de
boire ni l'un ni l'autre; Nick, parce que sa
dignité s'offensait d'un emprisonnement; moi,
parce que j'étais sentinelle. Le sergent
Joyce m'avait répété, Dieu sait combien de
fois, que si je remplissais bien mon devoir,
il me donnerait le grade de caporal, qui vient
immédiatement après le sien. Je voulais
donc me bien conduire, et je me disais qu'un
sentinelle qui se grise se déshonore corps
et âme, armes et bagages.

— Ainsi vous n'avez point bu?
— Oui, par les raisons ci-dessus, et par
une meilleure encore: c'est que nous n'a-
vions rien à boire. Eh bien, Michel, me
dites Nick, vous aimez le capitaine, madame,
Beulah, miss Maud et l'enfant?

— Si je les aime! autant que mes père
et mère!

— Alors, interrompit le capitaine, quelle
proposition vous fit le sauvage?

— Cette baguette vous en instruit. Sau-
vez-vous avec moi, dit Nick; allons voir le
major, et nous rapporterons des nouvelles. Nick
est l'ami du capitaine; le capitaine ne le
sait pas, il ne le croit pas, etc. Il me tint
de si beaux discours que je me décidai.

— Nous prenons les sangs du lit, les draps,
les couvertures; nous attachons le tout en-
semble; nous grimpons sur le toit; je me
passe le bout de la corde autour du cou, et je
me cramponne au ballant pour descendre.

— Nous voilà en bas! je dis à Nick: c'est à
marcher; mais comment sortir? On tira
sur nous pour peu que nous, tous deux, de
sauter par-dessus la barrière; si nous restions
ici, on nous arrêterait, et vous qui êtes désor-
dinaire, vous serez à vous seul l'équivalent
de deux prisonniers. Nick ne répliqua
rien; il me fit signe de le suivre, et nous pas-
sâmes par une ouverture pratiquée dans les
palissades.

— Ou est-elle, Michel? ou est-elle?
— Je vous la montrerai quand vous vou-
drez. C'est l'ancienne Joël Strides qui l'a
faite en sciant un poteau et en enlevant quel-
ques chevilles.

— Il importe d'y remédier sans retard!
s'écria M. Willoughby; condonnez-nous,
O'Hearn, et montrez-nous la place.

— Tous trois furent hâtés dans la cour.
Michel franchit la grande porte, et les mena
à l'endroit des palissades contiguës aux ro-
chers, sur le côté oriental de la maison.
Près de là était le sentier qui conduisait à
la source, et par lequel le capitaine se pro-
posait d'évacuer sa retraite. On avait scié
un des pieds sans terre. Le sol avait été
rendu meuble et la terre rejetée sur le pied
de poteau; les chevilles qui se laissent à la
traverse avaient été enlevées; mais on avait
eu soin de laisser les têtes pour cacher le
dommage.

En poussant le pied, le capitaine
s'assura qu'un homme pouvait facilement
passer. Il était évident que les déserteurs
étaient sortis par cette ouverture; mais on
ignorait comment Nick était parvenu à la
connaître.

Le capitaine était sur le point de donner
des ordres pour réparer le dégât, quand il
retrouva qu'il pouvait en profiter pour éva-
cuer sa retraite. Il se hâta de s'éloigner et
retourna à la bibliothèque, où Michel lui ra-
conta ce qui s'était passé après leur départ.

Le Tuscaraora avait deviné le projet de
Joël, et quand il fut sorti, il se mit en em-
buscade pour s'assurer de l'importance de la
désertion. Satisfait sur ce point, il fit un
détour pour éviter la maison, et, sans se
donner la peine d'entrer dans le bois, il tra-
versa paisiblement la prairie et prit la route
à la bibliothèque, et nous entendrons votre
rapport.

— Joyce sera bien étonné! dit Michel,
qui continuait à parler en marchant, il n'os-
ra plus me parler de ses campagnes. Je l'ai
surpassé, je suis cent fois plus fort que lui.
Quel habile sauvage que ce Nick!

— En premier lieu, O'Hearn, reprit le
capitaine quand ils furent tous les trois seuls
à la bibliothèque, quels sont les motifs de
votre désertion?
— De ma désertion! Pouvez-vous croire
que j'aie voulu quitter Votre Honneur, et
madame, et vos charmantes filles, et le petit
enfant?

Ces mots furent prononcés avec tant de
naturel et de vérité, que le capitaine n'eut
pas la force de réputer sa question. Il sen-
tit même une larme sourdre dans ses yeux
et rendit aussitôt sa confiance à l'Irlandais,
dont la conduite lui semblait toutefois inex-
pliquable.

— Votre Honneur n'a pas daigné me ré-
pondre! reprit Michel O'Hearn, qui voulait
avoir le cœur net des accusations de son
maître.

— Mais, s'il faut parler franchement, Mi-
chel, votre évasion subite était propre à
éveiller mes soupçons, d'autant plus que
vous emmeniez avec vous le Tuscaraora.
— Mes intentions étaient bonnes, et, d'ail-
leurs, je n'ai pas emmené le Tuscaraora avec
moi; c'est lui qui m'a emmené avec lui.

— Je suis d'avis, dit le sergent Joyce en
souriant, de remplacer le nom de Michel
O'Hearn sur le contrôle et de ne lui faire
aucune diminution de la paye.

— J'y consens, Joyce; il nous faut aussi
avoir des recrues en lui; et il déserte avec
plusieurs années de privilèges de l'armée.
— Ça, c'est facile: Nick m'a donné quatre
petits morceaux de bois, dont chacun raconte
une histoire à sa manière. Voici le premier,
et il signale: dites au capitaine comment
nous sommes évadés par la fenêtre; com-
ment vous avez failli vous casser le cou,
parce que le pied vous a glissé; comment
vous avez attaché les draps au trou; com-
ment Nick vous a montré un trou par lequel
nous sommes sortis tous les deux.

Michel s'interrompit pour rire aux éclats.
— Jetez maintenant cette baguette, reprit
M. Willoughby, et dites-moi où est le trou
dont vous parlez.

Michel regarda la baguette avec hésita-
tion.
— Non, répondit-il, je ne la jeterai pas.
Si Votre Honneur le permet, sans vous avoir
dit par quels moyens nous avons atteint les
bois ou nous étions cachés comme deux ti-
gers de forêt dans une meule de foin. Que
ce Nick a de talent pour se cacher!

— Poursuivez donc, dit le capitaine qui
savait qu'il était inutile de contraindre un
homme de ce caractère dans l'énocation de
ses pensées.

— Je vous ai conté mon évasion; et le se-
cond morceau de bois m'avertit de vous en
dire les motifs. Nous étions seuls dans la
chambre du chapelain, sans avoir envie de
boire ni l'un ni l'autre; Nick, parce que sa
dignité s'offensait d'un emprisonnement; moi,
parce que j'étais sentinelle. Le sergent
Joyce m'avait répété, Dieu sait combien de
fois, que si je remplissais bien mon devoir,
il me donnerait le grade de caporal, qui vient
immédiatement après le sien. Je voulais
donc me bien conduire, et je me disais qu'un
sentinelle qui se grise se déshonore corps
et âme, armes et bagages.

— Ainsi vous n'avez point bu?
— Oui, par les raisons ci-dessus, et par
une meilleure encore: c'est que nous n'a-
vions rien à boire. Eh bien, Michel, me
dites Nick, vous aimez le capitaine, madame,
Beulah, miss Maud et l'enfant?

— Si je les aime! autant que mes père
et mère!

— Alors, interrompit le capitaine, quelle
proposition vous fit le sauvage?

— Cette baguette vous en instruit. Sau-
vez-vous avec moi, dit Nick; allons voir le
major, et nous rapporterons des nouvelles. Nick
est l'ami du capitaine; le capitaine ne le
sait pas, il ne le croit pas, etc. Il me tint
de si beaux discours que je me décidai.

— Nous prenons les sangs du lit, les draps,
les couvertures; nous attachons le tout en-
semble; nous grimpons sur le toit; je me
passe le bout de la corde autour du cou, et je
me cramponne au ballant pour descendre.

— Nous voilà en bas! je dis à Nick: c'est à
marcher; mais comment sortir? On tira
sur nous pour peu que nous, tous deux, de
sauter par-dessus la barrière; si nous restions
ici, on nous arrêterait, et vous qui êtes désor-
dinaire, vous serez à vous seul l'équivalent
de deux prisonniers. Nick ne répl

VENTES PAR ENCAN.
PAR J. G. SHIPWAY.
VENTE ETUDE DE MEUBLES DE
MENAGE, ETC.
MERCREDI, le 24 mars, sera vendu paren-
tel, sans réserve, dans les Salles Spacieuses
qui se trouvent au-dessus du Magasin de Messieurs
D. et W. Smith, rue Notre-Dame, porte voisine
des Messieurs S. J. Leyman et C^{ie}, un assorti-
ment de MEUBLES DE MENAGE, transporté
pour plus de commodité de vente, comprenant :

Un set complet de Meubles de Chambre à coucher, blanc et gris, comprenant : Concoches-Francoises, Tiroirs, Toilette, Miroir, Table de Toi-
lette, Chaises, Lavabains.

—AUSI—

Fauteuils en Cuir, Sofa, Chiffonniers, Tables de Centre et 4 Cornes, Tables à Diner, Service de Cuir, Lampes de Tables, Garderobe, Concoches Doubles et Simples, Lavabains, Tables de Toilette, Chaises, Bancs, Tables, Buffets, Bureau, Chaises, Bercoucs, Armoires, Table de la Vestibule, autres, Miroirs Anglais, Grand Miroir suspendu, Sohas convertis en Indienne peinte, Peintures à l'huile, Gravures, etc., etc.

—DE PLUS—

Poëles salons de Cuitres, Tuyaux, etc., etc.

On peut voir ces articles demain, mardi.
Vente à ONZE HEURES.
J. G. SHIPWAY,
Encanteur.

PAR FISHER ET ARMOUR.
BETAIL, INSTRUMENTS D'AGRI-
CULTURE.

USTENSILS, Etc., à VENDRE,
A la Ferme de M. McAllister,
PRÈS DE STE. THÉRÈSE.
MERCREDI, le 24 courant, seront vendus à
M^r l'Encaen, les CHEVAUX, à prix, VACHES,
MOUTONS, etc., Instruments de Ferme, Usten-
sils de Ménage, etc., qui se trouvent sur la terre
appartenant dernièrement à M. Alexander Mc-
Allister, près du village de Ste. Thérèse, et voisin
de celle de M. William Millar.
Conditions: Argent comptant.
FISHER ET ARMOUR.

11 mars 1892. d

AVIS.

LA SOCIÉTÉ existant jusqu'ici entre les sou-
signés sous les noms et raison de M. MAYER
et RAYMOND a été dissoute ce-jour-d'hui de
consentement mutuel. M. Mayer est seul autorisé
à régler toutes les dettes dues à ou par la ci-de-
vant Société.

M. MAYER,
RAYMOND PATSCHOVSKY.

Montréal, 13 mars 1892.

AVIS.

ÉTANT conforité à ce que dessus, M. MAYER
 ET FRÈRE informent respectueusement
 leurs amis et le public, qu'ils ont ouvert, le 1^{er}
 mai 1852, au N^o 109, rue Notre-Dame, avec un
 local nouveau et bien choisi de CHAPEAUX
 de Paris, Londres, Kossuth, Jenny Lind, Soie, et
 Castor, de la dernière mode.
 Les marchands et détailliers de la Campagne
 feront bien de se souvenir du N^o 109, rue Notre-
 Dame, et le PREMIER MAL, avant d'acheter
 ailleurs.
 M. MAYER ET FRÈRE.
 18 mars 1852.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

AVIS.

LA SOCIÉTÉ qui a dernièrement existé entre THOMAS HAWKINS et ROBERT SLACK, tous deux de la cité de Montréal sous les noms de HAWKINS et SLACK, a été dissoute ce TREIZIÈME JOUR de MARS, mil huit cent cinquante-deux, par consentement mutuel. Toutes les dettes devront être payées à THOMAS HAWKINS, et tous les comptes devront lui être présentés pour liquidation.

THOMAS HAWKINS,
ROBERT SLACK.

13 mars 1852.

LES affaires ci-dessus conduites sous les noms
DE HAWKINS ET SLACK seront conti-
nuées par le Soussigné,

THOMAS HAWKINS.

18 mars 1852. am

FORMATION DE SOCIÉTÉ.

A V I S

EST par les présentes donné que les Soussignés
ont formé une société et que les affaires ci-
dessus conduites par EDWARD PAYNE, com-
me

Marchand de VIN, dans cette ville, seroit et après
continues, au même lieu, par les assésués sous
les noms de PAYNE, HAMILTON et Cie.
EDWARD PAYNE,
E. HAMILTON.
18 mars 1852.

DU CANADA,
ES D'HABILLEMENTS,
GILL, 31,
LOISELLE

LOISELLE.

banques et le Public en général, qu'il transportera
portes plus bas que le magasin qu'il occupe main-
tenant par O. Berthelet, de la rue, étant le No. 25 de la

LOISELLE offre tout son Fonds, qui est consi-
dérable.

OUTANT.

tout faits de toutes espèces et qualités,
QUE

Pantalon de Casimire superfin.....	10	à	35
Deoskins et Satinette.....	7	à	17 6
Veste de Casimire de goût.....	7	à	12 6
Satin noir et bleu.....	5	à	20

S L :—
ons, Bretelles, Gants, Cravattes, etc.

F. X. LOISELLE. aa
S POUR LE PRINTEMPS
RES REDUITS.
MERILL
S pronces pour le PRINTEMPS qu'ils vendent a

ANT EN :

300 Echappés Ecossaises,
200 Châles, laine, do
Gand Vaid Français,
Soutiens de Dames, do

SSI : —

Merlins Français, Coubourgs, Mousselines, Laine
à g à énumérer.

H. et H. MERRILL.

FRANCAIS,
Bateaux pour 1852.
Le Cunard ex America directement de Paris DIM
1^{re} qualité.
H. et H. MERRILL.

